



contact presse :

Marie-Pascale Deleume, présidente de FNE Bretagne : 06 78 25 77 11

Denez L'Hostis, vice-président de FNE-Bretagne : 06 22 01 36 22

## Transition énergétique : les associations de protection de la nature construisent leur plaidoyer pour une cohabitation avec la nature et les paysages

Alors que plusieurs acteurs<sup>1</sup> ont dévoilé ces dernières semaines leurs scénarii « transition énergétique 2050 », les associations de protection de la nature entendent bien placer les enjeux environnementaux au cœur des décisions qui seront à prendre pour faire face au dérèglement climatique : Séminaire de travail, rencontre pluri-acteurs et webinaire ont mobilisé les forces associatives de France Nature Environnement Bretagne en ce début décembre.

### Un séminaire inter-associatif :

Pour mieux appréhender la transition énergétique et sa nécessaire **cohabitation avec la biodiversité et les paysages**, FNE-Bretagne a choisi de réunir à l'occasion de son séminaire annuel ses forces vives bénévoles et salariés. L'objectif était de partager les analyses des associations sur la façon dont la Bretagne pourra s'engager dans la transition énergétique, sans compromettre les valeurs qui les animent. « **la transition énergétique ne doit pas mettre en péril la biodiversité, pour laquelle tous les indicateurs sont au rouge** » explique Jean-Luc Toullec, membre de Bretagne Vivante, association co-fondatrice de FNE-BRETAGNE.

Avec en prévision une multiplication par 7 des énergies renouvelables dans le mix énergétique breton (cf SRADDET<sup>2</sup>), FNE-BRETAGNE compte bien prendre part au débat pour que les futures orientations régionales tiennent compte des critères environnementaux : la fédération dénonce un modèle de société qui s'est trop éloigné de notre lien à la nature : « **il faut replacer l'environnement au cœur des choix d'aménagement, au plus près des territoires et en concertation avec les citoyennes et les citoyens** » ré-affirme Marie-Pascale Deleume, présidente de la fédération. FNE-BRETAGNE défend la transition énergétique dès lors qu'elle ne franchira pas les lignes rouges que les associations sont en train de définir collectivement : c'est un chantier prioritaire que s'est fixé la coordination associative, à l'horizon du premier trimestre 2022.

### Dialogue environnemental pluri-acteurs :

Une rencontre s'est tenue en préfecture de Saint-Brieuc le 7 décembre avec Monsieur le Préfet Mosimann, les services de l'Etat, la Région Bretagne, RTE, le porteur de projet Ailes-Marines et une délégation de FNE-Bretagne, pour échanger sur le projet éolien en baie de Saint-Brieuc. Les associations de protection de la nature ont présenté de nouveau les préconisations nécessaires pour que la mise en œuvre du projet se fasse en minimisant les risques qui pèsent sur la biodiversité. **L'amélioration des protocoles d'études et de suivis permettront d'envisager des ajustements techniques** (notamment le bridage des éoliennes) si les connaissances nouvellement récoltées démontrent un risque réel pour certaines espèces d'oiseaux ou chauves-souris, particulièrement concernées. Le projet prévoit des méthodes de suivis inédits pour récolter ces données : c'est une belle avancée, mais cela ne suffira pas. FNE-BRETAGNE a demandé auprès des services de l'État que **la préservation de la biodiversité soit considérée au regard des effets cumulés qui l'impactent**. En effet, le bon état écologique de la mer exigé par la DCSMM<sup>3</sup> n'est pas atteint, et cela n'incombe pas uniquement à l'implantation du parc éolien. En sus du porteur de projet, tous les usagers de la mer doivent contribuer à la reconquête de ce bon état : plaisance, pêche (dragage des fonds marins), ports, et autres activités terrestres impactant la qualité de l'écosystème aquatique (nitrates notamment)...et il est nécessaire de connaître leurs impacts ...

### L'énergie éolienne, concilier exigence environnementale et ambition énergétique :

Pour prolonger ces réflexions spécifiques à l'énergie éolienne, FNE-BRETAGNE a co-organisé pour l'ensemble du mouvement France Nature Environnement, avec le soutien de l'ADEME, un webinaire qui a enregistré ce jeudi plus de 450 inscrits (associations, professionnels de l'énergie, services de l'état, universitaire...) : preuve que le sujet passionne.

[replay prochainement en ligne sur le site de FNE]

1 [RTE](#), [NEGAWATT](#), [ADEME](#)

2 SRADDET : [Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires](#)

3 [Directive-Cadre Stratégie pour le Milieu Marin \(DCSMM\)](#)

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - BRETAGNE**

Fédération bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement

48 bd Magenta - 35000 Rennes | Tél. 02 99 30 83 72 - 06 49 21 47 19 | [coordination@fne-bretagne.bzh](mailto:coordination@fne-bretagne.bzh) | siret : 838 842 060 00017

[fne-bretagne.bzh](http://fne-bretagne.bzh)